Direction générale déléguée Formation

Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 15 septembre 2022

D02_150922

L'an deux mil vingt-deux, le quinze septembre à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre de la Maison Jean KUNTZMANN, sous la présidence de Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil Académique.

Point à l'ordre du jour : Désignation d'un élu étudiant de la CFVU pour siéger à la Commission pédagogique en tant que suppléant

Président de séance : Caroline BERTONECHE

Membres présents : Véronique MOLINARI, Catherine ORSINI-SAILLET, Zineb SIMEU-ABAZI, Jean BRETON, Gwenaël DELAVAL, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Laurence VIANES, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Cédric LAURENT, Marie-Carmen MOLINA, Stéphane JULIOT, Alma BENECH, Moira BIAUX, Séverin CONSTANT-MARMILLON, Pierre FERNANDES DA COSTA, Amina OUMEDDOUR.

Membres représentés : Virgile CHASSAGNON (procuration à Fabienne HANS), Pascale HOFFMANN (procuration à Jean BRETON), Thierry KLEIN (procuration à Véronique MOLINARI), Jean-Yves TIZOT (procuration à Gwenaël DELAVAL), Adèle FABRE (procuration à Moira BIAUX), Enzo GILLET-LACOSTE (procuration à Amina OUMEDDOUR), Nicolas HOGREL (procuration à Pierre FERNANDES DA COSTA).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

La candidature d'Émeraude KABARE pour siéger à la Commission pédagogique en tant que suppléante de Manon BOURET est soumise au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont présidente de séance)	44
Membres présents (dont présidente de séance)	19
Membres représentés	7
Nombre de votants	26
Voix favorables	21
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	5

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire désigne à la majorité de ses membres présents et représentés, Émeraude KABARE pour siéger à la Commission pédagogique en tant que suppléante.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 26 septembre 2022

Le Vice-président chargé de la formation

David DECHENAUD

Publié le : 03/10/2022

Transmis au Rectorat le : 03/10/2022

ANNEXE DE L'EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS N°D02_150922

23 janvier 2020

VICE-PRESIDENCE FORMATION ET VIE ÉTUDIANTE

COMMISSION PÉDAGOGIQUE

Composition

La Commission pédagogique est composée de :

- 2 représentants enseignants ou enseignants-chercheurs de chacun des quatre grands secteurs disciplinaires, et, dans la mesure du possible, de composantes académiques différentes
- 4 étudiants titulaires et 4 étudiants suppléants
- 2 personnels BIATSS

Présidence

La Commission pédagogique est présidée par le Vice-président Formation et Vie étudiante ou son représentant selon les thématiques traitées.

Attributions

La Commission pédagogique de la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU) a pour vocation de mener des réflexions sur les thématiques définies ci-dessous et d'en présenter les résultats devant la CFVU.

- Évolution de l'offre de formation et accréditation : fixation des critères et analyse des demandes
- Évaluation (réflexion autour de la méthodologie et de l'analyse des retours)
- Évolution des modalités de contrôle des connaissances
- Évolution de dispositifs existants
- Convention avec des partenaires externes
- Mise en place de dispositifs particuliers
- Réflexion autour du référentiel enseignant (notamment autour de la reconnaissance des enseignements numériques)
- Analyse des appels à projet de la Vice-présidence Formation et Vie étudiante

Mode de fonctionnement

La Commission pédagogique est réunie à l'initiative de son président. Elle convie à ses travaux en réunion les Directeurs généraux délégués et directeurs de la Formation, et toute personne dont elle juge la présence utile selon les points traités.